



**COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX  
2010/2011**

Rodriguez Group annonce ce jour avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers les honoraires des Contrôleurs Légaux.

Ces honoraires peuvent être consultés sur le site internet de Rodriguez Group à l'adresse [www.rodriquezgroup.com](http://www.rodriquezgroup.com), dans la rubrique « Information réglementée ».

Lien direct :

[http://www.rodriquezgroup.com/fileadmin/medias/Rapports\\_annuels/RG\\_honoraires\\_des\\_commissaires\\_aux\\_comptes\\_2011.pdf](http://www.rodriquezgroup.com/fileadmin/medias/Rapports_annuels/RG_honoraires_des_commissaires_aux_comptes_2011.pdf)